



Fiches de rentrée scolaire Arts Plastiques

publié le 15/09/2021

Voici les **deux fiches de rentrée** (**cycle3**/sixième et **cycle4**/cinquième-quatrième-troisième) pour la matière Arts Plastiques, qui informent sur :

- ▶ Les objectifs
- ▶ Le matériel
- ▶ L'évaluation
- ▶ L'organisation du cours

A consulter sans modération !

Rentrée 2021/2022 – Cycle 3 : sixième **Fiche n°1**

ARTS PLASTIQUES

Objectifs du cours sur l'année :
La classe de sixième est un moment de transition, une année où l'on va prendre en compte les expériences et les connaissances de chacun et amener le groupe à une homogénéité de connaissances, un **savoir commun**.

Lors des situations d'apprentissage, l'utilisation de moyens graphiques et picturaux, la réalisation de travaux en deux ou trois dimensions permettront l'introduction de **connaissances en nombre restreint**.

Donner du sens à l'appellation ARTS PLASTIQUES se fera au travers de plusieurs objectifs :
→ Développer l'imaginaire par des incitations ludiques, intrigantes...
→ Stimuler et favoriser un intérêt pour la pratique grâce à de multiples dispositifs de cours (changer de support, d'organisation du travail, etc... le plus souvent possible).
→ Développer chez chacun une **dynamique de questionnement, donc une réflexion**.
→ Faire acquérir : le **vocabulaire** propre aux arts plastiques et des **références artistiques**.
→ Amener les élèves à prendre en compte leur **environnement artistique et culturel**.

Les notions abordées et les connaissances **seront élargies au cours des quatre années de la scolarité au collège**.

Durée d'une séance : 1h par semaine.

Matériel :
Pour chaque cours : l'élève doit apporter le **cahier** (recouvert d'un protège-cahier) qui servira pour **TOUTES les années du collège et son matériel individuel***
Un carton à dessin sera donné à chaque élève en ce début d'année pour y placer les productions réalisées.
***Exceptionnellement** cette année encore (en raison du protocole sanitaire lié au Covid 19) le matériel nécessaire pour la pratique des arts plastiques est **individuel** : voir la liste de fournitures (*collée dans le cahier*).

Le cahier : ESSENTIEL
Il permet de suivre l'évolution du travail et les notions abordées.
Il faudra en **vérifier l'entretien** qui fera l'objet d'un suivi par le professeur en cours d'année.
S'y trouve principalement :
- **Les fiches des séquences** : toutes les séquences effectuées dans l'année (avec : le questionnement, la notion abordée, la mise en situation, les compétences travaillées, etc...).
- **Les fiches « Références artistiques »** : qui se composent d'un texte de présentation : d'un artiste, d'une œuvre ou d'un courant artistique et aussi de quelques reproductions (images). Ces références artistiques sont toujours en lien avec les productions réalisées par les élèves.
- **La fiche de compétences (Fiche n°2)** : qui présente les différentes compétences travaillées durant l'année.

Évaluation :
Les productions plastiques **seront évaluées uniquement par compétences**, selon des objectifs propres à chaque proposition de travail. Ces objectifs seront toujours connus des élèves, pour qu'ils puissent savoir, dès le début de l'activité, sur quoi porte l'évaluation. Les compétences **seront renseignées sur Pronote** par le professeur, pour chaque évaluation et elles seront donc visibles par l'élève (et ses parents).

Comportement :
C'est un cours qui demande de l'**autonomie** : sortir et ranger son matériel individuel, gérer le temps dans la production en classe, apporter une réponse personnelle à ce qui est demandé par le professeur, etc...
Cela implique donc une **discipline individuelle** et un **rangement obligatoire** du matériel et de la salle.

Mme Carré et Mme Priat, enseignantes en Arts Plastiques

 Fiche_rentree_ap_2021_cycle_3_parents (PDF de 207.6 ko)

ARTS PLASTIQUES

Le cycle 4 est un cycle d'approfondissement où les élèves vont affirmer leur pratique et enrichir leur connaissances culturelles.

L'enseignement des arts plastiques se fonde sur la pratique plastique dans une relation à la création artistique. Il offre les moyens de porter un regard informé et critique sur l'art et sur les univers visuels auxquels il renvoie, artistiques et non artistiques.

Donner du sens à l'appellation ARTS PLASTIQUES se fera au travers de plusieurs objectifs :

- Développer l'imaginaire par des incitations ludiques, intrigantes...
- Stimuler et favoriser un intérêt pour la pratique grâce à de multiples dispositifs de cours (changer de support, d'organisation du travail, etc... le plus souvent possible).
- Développer chez chacun une dynamique de questionnement, donc une réflexion et un esprit critique.
- Faire acquérir : le vocabulaire propre aux arts plastiques et des références artistiques.
- Amener les élèves à prendre en compte leur environnement artistique et culturel.
- Favoriser le dialogue lors de différents temps d'échange à l'oral : s'exprimer sur sa pratique et celle des autres, argumenter, débattre...

Les notions abordées et les connaissances seront élargies et approfondies au cours des trois années du cycle 4 au collège.

Durée d'une séance : 2h par semaine sur 1 semestre

Matériel :

Pour chaque cours : l'élève doit apporter le cahier, recouvert, qui servira pour TOUTES les années du collège et son matériel individuel → Exceptionnellement cette année encore (en raison du protocole sanitaire lié au Covid 19) le matériel nécessaire pour la pratique des arts plastiques est individuel : voir la liste de fournitures (document en pièce jointe dans Pronote : cahier de textes).

Le cahier : ESSENTIEL

Il permet de suivre l'évolution du travail et les notions abordées. Il contient :

- Les fiches des séquences : toutes les séquences effectuées dans l'année (avec : le questionnement, la notion abordée, la mise en situation, les compétences travaillées et les références artistiques etc...).
- Les fiches d'évaluation.
- Les recherches préparatoires liées au projet de l'élève (croquis, annotations, schémas...).

Évaluation :

Les productions plastiques auront une évaluation chiffrée et par compétences, selon des objectifs propres à chaque proposition de travail. Ces objectifs seront toujours connus des élèves, pour qu'ils puissent savoir, dès le début de l'activité, sur quoi porte l'évaluation. Les compétences seront renseignées sur Pronote par le professeur, pour chaque évaluation et elles seront donc visibles par l'élève (et ses parents).

L'évaluation porte sur l'ensemble de la réalisation du projet : de l'idée à sa conception.

L'évaluation prend en compte les capacités de chaque élève, car les compétences sont à la fois :

- **Plasticiennes** (maîtriser les moyens plastiques de ses projets)
- **Théoriques** (acquérir une analyse critique et argumentée)
- **Culturelles** (situer les œuvres et en comprendre leurs enjeux)
- **Transversales** (attitudes, méthodologie, esprit critique)

Comportement :

C'est un cours qui demande de l'autonomie : sortir et ranger son matériel individuel, gérer le temps dans la production en classe, apporter une réponse personnelle à ce qui est demandé par le professeur, etc...

Cela implique donc une discipline individuelle et un rangement obligatoire du matériel et de la salle.

Mme Carré et Mme Priat, enseignantes en Arts Plastiques

Fiche_rentree_ap_2021_cycle_4_parents (PDF de 133.1 ko)

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.